NAUSICAA

2 nouvelles naissances à Nausicaá

Les soigneurs de Nausicaá ont la joie d'annoncer les naissances de deux espèces menacées dans leur milieu naturel : un bébé manchot du Cap et une petite raie brunette.

Publié le 17 avril 2023

Deux bonnes nouvelles qui annoncent une période de l'année toujours riche en naissances.

Une première naissance de raie brunette, qui en appelle d'autres

C'est une grande première au Centre national de la Mer : une raie brunette est née (https://www.nausicaa.fr/article/naissance-raie-brunette/) ! Après une incubation de 4 mois, le petit mâle a vu le jour le 28 mars 2023. Il mesure 12,5 cm et pèse 13 grammes.

Les soigneurs, qui attendaient cette naissance impatiemment ont œuvré au mieux pour protéger l'œuf durant toute la période d'incubation. Surveillance, changement de bassin et premiers soins au nouveau-né, ils étaient là au fil du parcours. Les parents avaient en effet été changés de bassin afin de rejoindre les réserves pour se reproduire plus tranquillement. Ils étaient accompagnés de quatre autres raies brunettes adultes qui ont produit des œufs et dont l'éclosion ne devrait plus tarder.

Si certains œufs sont partis dans des aquariums partenaires, les autres resteront au sein des bassins de Nausicaá.

Cette naissance est d'autant plus importante que la raie brunette figure parmi les espèces en danger pour l'UICN (Union internationale pour la conservation de la nature). En Europe, son statut est "quasi menacé". Elle figure donc dans un programme de conservation européen appelé EEP – Eaza Ex-situ program. La préservation de l'espèce implique le transfert des jeunes dans des structures partenaires du programme afin de garantir une population saine du point de vue génétique et démographique. Sa population se réduit rapidement en raison principalement de la surpêche mais également sa lente maturité sexuelle (vers 3-4 ans) et une faible fécondité qui impactent la croissance de sa population.

Une nouvelle naissance chez les manchots du Cap, une espèce menacée

Né le 30 mars 2023, ce bébé manchot mesure entre 10 et 12 cm et pèse environ 70 g. Il est encore sous la surveillance accrue de ses parents jusqu'à ses deux mois. À ce moment-là, il commencera à explorer son environnement. Il conservera son plumage juvénile durant sa première année et sera visible du public dans l'exposition « Dans l'œil du climat. »

Les manchots du Cap sont une espèce menacée et cette naissance s'inscrit donc dans le programme européen de conservation. D'autres œufs de manchot devraient éclore dans les prochaines semaines.

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

> PLAN DU SITE
> MARCHÉS PUBLICS
> ACCESSIBILITÉ
> MENTIONS LÉGALES
> PROTECTION DES DONNÉES
> OFFRES D'EMPLOI
> GESTION DES COOKIES